

Publié par la Cie. d'Imp.

EDITION QUOTIDIENNE

OSCAR McDONELL, Directeur

10ème ANNEE No. 213

OTTAWA, SAMEDI, 23 MARS 1889

LE NUMERO : 2 CENTIMS

LE CANADA

Prix de l'abonnement... 10e ANNEE No. 213

Telegrammes Politiques

Le mariage du prince de Battenberg... N. ples, 20.—Le Figaro dit : Le princeur public se propose de...

Les souverains de Serbie

Belgrade, 20.—Le roi Alexandre a requis sa mère, l'ex-reine Nathalie, de résider en dehors de Serbie...

Le syndicat des cuivres

Londres, 22.—Les cuivres sont cotés actuellement 45 et 46. La situation du syndicat continue à préoccuper les hommes financiers...

Paris, 21.—A la chambre des députés

aujourd'hui, M. Laur, au cours d'un débat sur le projet de loi relatif à la crise du cuivre, a demandé qu'on mette en vigueur la disposition du code pénal contre les monopoles...

Accident sur l'intercolonial

Quebec, 22.—Une enquête a été tenue par le coroner, à Rimouki, sur les quatre victimes de la collision...

Le cadavre du jeune homme a été transporté

à la morgue de son père, à Moncton, mardi soir. Les blessés Jolivet et Till sont actuellement à l'hôpital de Rimouki...

M. Lejeune a reproché au gouvernement d'avoir refusé d'intervenir

dans les affaires du canal de Panama et néanmoins d'être intervenu dans la crise du Comptoir d'Escompte.

M. Rouvier a répondu que le gouvernement n'avait pu intervenir

dans l'affaire du canal de Panama. Dans celle du Comptoir d'Escompte il n'eût pu intervenir que dans l'intérêt des déposants.

M. Millerand dit que le gouvernement n'avait rien pu faire

pour empêcher la catastrophe. L'ordre du jour pur et simple a été rejeté par 284 contre 234.

M. Laur a réitéré alors sa proposition de poursuites immédiates

contre le Comptoir d'Escompte. M. Laur a réitéré alors sa proposition de poursuites immédiates contre le Comptoir d'Escompte...

La proposition de M. Thompson a été acceptée par le gouvernement

et adoptée par 339 voix contre 312. Le comité du commerce entre les Etats-Unis et le Canada...

Washington, 22 mars.—Hier, a une réunion du Comité de commerce

entre les Etats, nommé par le Sénat, on a décidé de procéder aux investigations sur la question du transit du trafic canadien par les voies américaines.

Vente de COTONS PLUS DE 300 PIECES Seront Sacrifiées Pendant le Mois SANS RESERVE

VENEZ à cette VENTE et PROFITEZ du BON MARCHÉ

D. GARDNER & Cie 66 ET 68 RUE SPARKS.

LE Pacifique Canadien

Table Horaire... Ligne directe pour Montréal, Québec, Boston, New-York, Toronto, Détroit, Chicago et tous les points à l'Est et à l'Ouest.

Les convois quittent la gare UNION comme suit : 4.30 A.M. Pour Montréal, Trois Rivières, Québec, St-Jean, N.B., Halifax et tous les points à l'Est.

11.30 A.M. Pour Kingston, Peterborough, Toronto, Detroit, Buffalo, Ray City, Chicago et tous les autres points à l'Ouest.

11.00 P.M. Express local pour ALBANY, FARMINGTON, ANSONIA, BERTHAM, FARMINGTON, CH. A. L., RIVER et autres.

12.01 MINUIT Pour PORT ARTHUR, WINDSOR, VICTORIA, VANCOUVER et tous les points sur la côte pacifique.

12.01 MINUIT Pour PEES OTT, NEW-YORK et tous les points dans l'Etat de New-York.

4.00 A.M. 1.45 P.M. Billets d'entier parcours, tables horaires, cartes et tout autre renseignement peuvent être obtenus au bureau de la Cie.

W. E. BROWN MANUFACTURIER ET MARCHAND DE CHAUSURES EN GROS

GEORGE COX LITHOGRAPHE, GRAVEUR, CLICHEUR et MEDAILLEUR

VOITURES DE PLACE DE PREMIERE CLASSE

HOTEL CANADIEN

W. O. McKAY Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabac

"L'HOTEL RICHELIEU"

W. J. ELLARD Fabricant de charrettes et forgeron

Bureau de Poste d'Ottawa

Arrivée et départ des mailles.

Table with columns: MALLS, Parature, Arrivée. Lists various mail routes and their schedules.

Grande Vente de Hards Pendant ce Mois

Habillements complets tout laine pour \$1.50

Habillements faits sur commande seulement \$10

VINAIGRES

VINAIGRIERIE DE KINGSTON. A. HAAZ & CIE MANUFACTURIERS

SPECULATION

Geo. A. Romer, BANQUIER & COURTIER

LOTTERIE NATIONALE

CLASSE D. LE 21ème TRIMESTRE MENSUEL

LE 21ème TRIMESTRE MENSUEL MÉRREDI, 20 MARS 1889

VALEUR TOTALE DES LOTS \$50,000.00

NOMENCLATURE DES LOTS: 1 Immeuble de \$5,000.00 \$5,000.00

T. J. SEATON Horloger et Bijoutier

W. O. McKAY Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabac

"L'HOTEL RICHELIEU"

W. J. ELLARD Fabricant de charrettes et forgeron

CHERMIN DE FER "CANADA ATLANTIC"

LA VOIE LA PLUS COURTE

Montreal et Ottawa

OTTAWA A BOSTON ET NEW-YORK ET TOUS LES POINTS A L'EST ET AU SUD.

8.00 A.M. TRAIN EXPRESS se raccorde avec l'Express du Grand Tronc à Coteau pour l'Est et le Sud-Est.

4.50 P.M. TRAIN RAPIDE avec salle à manger, se raccorde avec les trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour l'Est.

EXPRESS DE BOSTON ET NEW-YORK VIA ROUSE'S POINT

1.20 P.M. Quittera Ottawa, gare de la Pointe à l'Est, se raccorde à cet endroit avec les trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour l'Est et le Sud.

Des chars dorés pullman sont attachés aux trains entre Ottawa et Boston.

Les billets, les lits et tous autres renseignements peuvent être obtenus au bureau des billets de la cité ou aux Stations.

PERCY R. TODD, Agent général des Passagers.

NETTOYAGE des TAPIS A LA VAPEUR

Les tapis sont nettoyés et les plumes réparées à la vapeur chez STEPHENS WILKINS, 127 rue Assiniboia.

JOS LANDREVILLE

401 Rue Sparks. Ecures de louage, Chevaux et Voitures de premier ordre.

G. PHILBERT IMPORTATEUR

TAPISSERIES AMERICAINES, ANGLAISES ET ROUSSAIRES

Articles de Peintre en Général

GRANDE OUVERTURE D'UN MAGNIFIQUE MAGASIN

TAPISSERIES, PEINTURES, HUILES, VERNIS, ETC.

JOS. FORTIER

ÉPICERIES EN GÉNÉRAL

ÉPICERIES EN GÉNÉRAL

JOS. FORTIER

ÉPICERIES EN GÉNÉRAL

JOS. FORTIER

L'assortiment d'Autompe

Mile McDONALD

MAISON DE MODES PARISIENNES

521-RUE SUSSEX-521

AVIS

Balance de nos Fourrures Au Prix Coutant

JUSQU'AU 15 MARS 1889

N. FAULKNER & FILS

Plombage, Chauffage et Toitures

F. G. JOHNSON & CIE

558, RUE SUSSEX, 558

FONDERIE DE HULL

T. LAWSON

Montres et Bijoux Fines

LE PLUS GRAND LE MOINS CHER

Montres et Bijouteries DE LA VILLE

98--RUE RIDEAU--98

A. & A. McMILLAN

DR R. A. KENNEDY

CHITTY & CO.

Propriétaires de FANCIERS

PAS DE GOUTER GRATIS

J. W. LANOTTE, Prop.

J. W. LANOTTE, Prop.

J. W. LANOTTE, Prop.

J. W. LANOTTE, Prop.

HOTEL DU GOUVERNEMENT

L'aide-de-camp de service est prié par leurs Excellences le Gouverneur-Général et Lady Stanley de Preston d'exprimer, aux personnes invitées aux parties de pain et de tobacog pour le mois de mars, leur regret qu'en conséquence de l'état des patinoirs et glissoirs, dû au changement de température, les réunions annoncées pour le samedi 23 et le samedi 30 mars, ne pourront pas avoir lieu.

SAMEDI, 23 MARS 1889

Lundi prochain, fête de l'Annonciation, notre journal ne paraîtra pas.

La Chambre des Communes a adopté hier, le bill incorporant l'ordre des Pères, elle s'est formée ensuite en comité des amendes et a adapté les différents crédits des chapitres des pensions pour la milice et les travaux publics.

Le *Canadien* insinue discrètement que M. Mercier aurait pu se dispenser de fournir lui-même des armes au fanatisme, en faisant précéder le projet du bill des décrets d'un préambule de vingt-deux pages, qui n'a rien à faire dans les statuts. L'insertion de ce préambule n'a pas pu avoir pour effet de rendre le bill inconstitutionnel, mais elle a eu pour effet de servir de base à toute l'argumentation juridique de *La Presse* et du *Law Journal*. C'était au moins inutile.

Le *Canadien* dit que "l'homme d'état doit se garder de faire de la législation au point de vue de l'effet immédiat qu'elle peut produire sur la multitude. Son rôle est de s'élever au-dessus des mesquines considérations de parti, de songer avant tout à la paix, à la prospérité, à l'avenir de son pays."

Malheureusement, M. Mercier n'a pas pu résister au plaisir de démontrer, par la publication d'une volumineuse correspondance, qu'il avait été déçu de son rôle de régler la question des Jésuites, et que cette façon n'était pas ce qu'il avait peut-être prévu et désiré. Son Eminence le cardinal Taschereau, — que lui M. Mercier avait traité directement avec le Vatican, qu'il avait obtenu gain de cause contre le cardinal Taschereau, et qu'il avait reçu du cardinal Siméon, des lettres dans lesquelles il était traité "d'illustre et respectable Seigneur." Il a tenu à faire connaître cette séigneurie dans les campagnes, et il ne s'est guère préoccupé de compromettre ou de nuire au projet de loi de l'annexion des Jésuites. C'est de ce besoin d'ostentation et de vaines étiquettes qu'est né l'argument de l'intervention soignée inconstitutionnelle du Souverain Pontife; et cet argument sert aujourd'hui de prétexte à l'opposition protestante, c'est bien M. Mercier qui l'a voulu; car avec un peu de prudence dans la rédaction du bill, rien n'eût été plus facile que de l'éviter.

On dit que, pour abréger les travaux de la session, le bill sur les lettres de change serait ajourné à l'an prochain.

Beaucoup de personnes pensent qu'au fond du cœur de M. Mercier aurait été ravi de voir le bill des Jésuites désavoué par le gouvernement fédéral. Grâce à la sagacité et à l'esprit d'équité de Sir John, ce danger a pu être évité; mais vraiment si M. Mercier avait couru après le désaveu, il n'aurait pas agi autrement qu'il ne l'a fait.

Comment! Voilà un bill qui a été sanctionné le 12 juillet 1888. Le premier ministre qui l'a fait passer est censé attacher un puissant intérêt à ce que ce bill n'ait qu'une exécution, et à ce que l'édifice catholique soit assuré de toucher l'immortalité que dans sa conscience il déclare lui être due.

Il sait qu'il a deux obstacles à craindre: le désaveu qui pourrait être demandé par d'autres provinces; le paiement de fonds, il suffit d'avoir obtenu le paiement avant que le gouvernement fédéral ait eu le temps de se prononcer, pour que ce paiement reste bien et durement fait sans que personne ait à y revenir.

Traitant directement, comme il le fait avec le Vatican, rien ne l'empêcherait de prier le pape de se hâter dans l'intérêt de l'Église. Il est pu résigner son bill amendé. Mais tel que son bill est rédigé, il est pu, le 29 juillet dernier, obtenir du Souverain Pontife, la désignation de six personnes auxquelles l'argent devait être remis. Le 30 juillet les \$40,000 ont pu être versés avant même que le gouvernement fédéral eût reçu le texte du bill, avant que personne ait pu seulement concevoir l'idée de demander un bref de *mandatum*.

Au lieu de cela M. Mercier a commencé par laisser passer l'été et l'automne; puis il s'est mis à harceler le gouvernement fédéral pour obtenir sa décision avant l'expiration du délai de désaveu. A lire sa dépêche entre les lignes, on serait tenté de le traduire ainsi: "Mais démontrez-moi donc, j'en grille d'envie, et surtout faites-moi connaître le désaveu avant ma session qui doit être rude, pour ne permettre de faire du capital politique sur votre dos.

Le gouvernement fédéral a été plus sage et plus bienveillant pour les catholiques, qu'on ne le souhaitait peut-être dans le gouvernement de Québec. Il a

examiné le bill des Jésuites; il a reconnu qu'il n'y avait pas l'ombre d'un doute que ce bill fût constitutionnel, et non sans doute pour amour pour M. Mercier, par esprit de bonne politique et d'équité envers la province de Québec, il n'a pas hésité, quelque embarrassé qu'il dut en résulter pour lui dans Ontario, à déclarer que le bill des Jésuites était valable et qu'il ne serait pas désavoué. La province de Québec devra se souvenir de cet acte de loyauté et de libéralité de la part de Sir John. Mais en même temps, tous les gens clairvoyants devront se dire que M. Mercier a bien fait tout ce qu'il pouvait pour que cet heureux résultat n'arrivât pas.

L'évolution économique du Canada

Les orateurs de l'opposition s'efforcent de mettre le gouvernement en contradiction avec lui-même, en rappelant avec instance qu'au cours des élections générales de 1879 et dans la discussion qui a eu lieu ensuite à la chambre, Sir John A. Macdonald aurait répété à diverses reprises que la politique nationale était, à ses yeux, le seul moyen pratique d'amener les États-Unis à la réciprocité.

Nous pourrions nous borner, à répondre que la réciprocité dont il s'agit était en 1878 n'avait aucun rapport avec ce que les libéraux nous proposent aujourd'hui d'appeler du nom de réciprocité illimitée. Mais nous aimons mieux ne pas nous en tenir à des arguments *ad hominem*, et nous dirons tout simplement que depuis 1878 la situation économique du pays a été profondément modifiée, et que ce qui était possible, peut-être profitable en 1878, ne le serait plus en 1889.

Il suffira, pour permettre au lecteur de se rendre compte, de rappeler les différentes phases trop souvent oubliées de l'histoire de notre développement économique.

Jusqu'à 1846 le Canada a été soumis au régime colonial, système de protection et de monopole qui assurait à l'Angleterre des avantages presque exclusifs pour la vente des produits anglais dans ses colonies, et qui garantissait en même temps aux colonies un privilège pour l'écoulement de leurs produits en Angleterre de leurs mères premières et des dernières coloniales.

Après la réforme de Sir Robert Peel, le Canada se trouva placé dans une situation très critique par suite de l'adoption de la politique de libre-échange qui, en ouvrant le marché anglais au monde entier, supprimait le privilège dont nous avions joui jusque-là sur ce marché.

De nombreuses plaintes s'élevèrent. Il y eut même, en 1849, un mouvement d'annexion aux États-Unis dont le centre principal était à Montréal. Le mouvement d'annexion échoua; mais tout le Canada fut d'accord pour chercher dans l'établissement de relations commerciales avec les États-Unis une compensation à la révolution qui venait de se produire du côté du marché anglais.

Après de longues et difficiles négociations, le traité de réciprocité de 1854 fut signé. Nous avons déjà dit qu'il s'appliquait seulement à vingt-huit articles portant tous sur des produits agricoles et sur des matières premières, et que les produits manufacturés en étaient expressément exclus.

L'esprit du traité de 1854 était parfaitement clair. Il nous mettait en situation de faire entrer aux États-Unis, avec exemption de droits, nos bois, nos produits agricoles et le produit de nos mines. En échange, il ouvrait à ces derniers la navigation dans les voies canadiennes et il leur offrait la perspective de vendre au Canada une portion considérable de leurs produits manufacturés. Les produits s'échangeant en effet contre des produits; et l'établissement de relations commerciales entre les deux pays devait nécessairement avoir pour conséquence de leur procurer au Canada un mouvement d'importation en rapport avec les exportations correspondantes de la Canada aux États-Unis.

On n'avait pas eu à s'occuper du tarif des produits manufacturés et cela par une excellente raison, c'est que le Canada ne possédant pas alors de manufactures, les droits sur les produits manufacturés étaient purement fiscaux.

Sir Alexander Galt le constatait dix ans plus tard dans son rapport officiel de 1862. "Les faits, disait-il, qu'il n'y a pas de manufactures en Canada, à part ces établissements de second rang qui doivent exister chez toutes les nations; par conséquent le droit sur les colons, les soieries, la quincaillerie, la poterie,

etc., tous objets d'importation, est nécessairement payé par le consommateur canadien, et n'a pas d'effet sur le commerce étranger."

Le traité de 1854 nous a été avantageux. Peut-être le profit que nous en avons tiré a été dû, moins au traité lui-même qu'à la guerre de sécession qui a enlevé tous les bras à l'agriculture et qui obligea les États-Unis à nous acheter d'énormes quantités de céréales à des prix qui n'avaient pas encore été atteints, et que sans doute on ne retrouvera jamais. En outre il conviendrait d'ajouter que le développement agricole du Far West n'existait pas encore. Depuis que les États-Unis en sont venus à produire plus de céréales qu'ils n'en consomment, leur situation à notre égard se trouve totalement changée.

Quoiqu'il en soit, si le traité de 1854 n'a pas été maintenu, ce n'est pas la faute du Canada. Ce sont les États-Unis qui ont trouvé qu'il n'était pas assez avantageux pour eux, et qui malgré toutes nos instances n'ont consenti à le continuer à aucun prix.

En 1871, lors du traité de Washington, ils ont péremptoirement refusé de le rétablir. En 1874, Brown, était parvenu à signer avec eux un nouveau traité de réciprocité très large, qui semblait donner satisfaction à tous les griefs invoqués par les chambres de commerce des États-Unis contre le traité de 1854. Cependant ce traité n'a pas eu un meilleur sort, l'an dernier, celui des Pêcheries. Il a été rejeté par le Sénat.

En même temps les États-Unis, de plus en plus livrés à la politique de protection à outrance, établissant chez eux des droits de douane exorbitants, de telle sorte qu'au moment de la crise de 1877 nous nous sommes trouvés dans la situation suivante: le Canada était inondé par les Américains qui en avaient fait un marché à vil prix, et de notre côté nous nous heurtions à la frontière des États-Unis contre un tarif qui arrêtait le développement de nos richesses naturelles.

Cette situation ne pouvait pas durer. Jusque-là nous avions eu le choix entre deux politiques économiques. Nous pouvions ne pas hâter au Canada le développement des manufactures. Nous pouvions même nous résigner à ne pas être un peuple manufacturier, et accepter de nos voisins leurs produits fabriqués, en portant de notre côté tout notre effort sur nos bois et nos mines, et en compensant ce que nous étions exposés à perdre du côté industriel par l'attente d'un vaste développement de commerce transocéanique qui fera peut-être du Canada la Vénus du 20ème siècle.

Nous n'avons pas à examiner, ici, cette politique; il est plus sage, plus avisée et plus prudente que la politique nationale. Il y aurait beaucoup à dire en pour, et aussi en contre. Mais l'examen de la question serait aujourd'hui superflu, car la Politique Nationale a été pour nous la carte forcée.

Du moment où les États-Unis nous imposaient un tarif exorbitant et où nous ne pouvions plus attendre du développement exclusif de nos industries extractives le progrès normal du pays, nous étions bien obligés de nous conduire comme des gens qu'on enferme chez eux, autrement dit, nous étions obligés de chercher à nous suffire à nous-mêmes et, par conséquent, de créer les manufactures qui nous manquaient.

C'est de cette nécessité que la Politique Nationale est née. Si les États-Unis avaient compris en 1879 que notre parti était bien pris; s'ils avaient senti la faute commise par eux en 1866 en s'obstinant à nous isoler, rien n'eût été plus facile que de revenir sur le tarif, de l'accommoder par voie d'entente commune de façon à faciliter les relations commerciales plus larges.

Les États-Unis ne l'ont pas compris; ils commencèrent à peine à le comprendre; et pendant dix ans nous avons dû faire un effort suprême pour faire du Canada un pays qui ne serait pas seulement un pays agricole, mais en même temps un pays industriel et manufacturier.

Nous avons réussi dans cet effort, au delà de ce qu'on pouvait attendre un laps d'années aussi court, que celui qui s'est écoulé depuis 1878.

Aujourd'hui la situation est changée. Aveugles, les libéraux qui ne le voient point. Quand on nous parle de réciprocité ou d'un commerce commerciale, il ne s'agit plus pour nous de savoir si nous voulons reconstruire, en vue d'avantages d'une autre espèce, à la

création de manufactures canadiennes. Ces manufactures existent, elles sont une portion considérable, presque prépondérante de la richesse du pays. Nous les avons établies au prix de lourds sacrifices. Il s'agit tout simplement de savoir si nous sommes prêts à les ruiner d'un trait de plume pour la simple satisfaction de revenir à un régime qui eût peut-être été bon il y a vingt ans, mais que les États-Unis nous ont systématiquement empêchés de mettre en pratique à l'époque où nous pouvions le faire sans nommage pour les intérêts généraux du pays.

Le *Canadien* démontre d'une façon quasi-officielle les bruits qui avaient couru, à Montréal, relativement aux dispositions du bref pontifical qui concernent la succursale de l'Université Laval.

Il nie qu'il soit question d'une fusion entre l'Université Laval et le Collège Victoria.

En lisant le discours prononcé par le lieutenant gouverneur à la clôture du parlement de Québec, beaucoup de personnes se sont demandé si ce n'était pas une intention ironique que de parler de l'excuse avait félicité les députés "de la courtoisie de leurs discussions," à la suite d'une des sessions les moins parlementaires et les moins courtoises, qui aient eu lieu de mémoire d'homme dans la province de Québec.

Le lieutenant gouverneur a dit avec une réserve significative: "Les subides que vous avez votés à Sa Majesté sont employés, je l'espère, avec une intelligence économique." Si les discours de ce genre n'étaient point préparés par le ministère, on aurait pu lire entre les lignes que Son Honneur le lieutenant gouverneur n'est pas convaincu de tout de voir pointer l'ère "d'intelligence économique" dont il exprime le vœu.

L'*Evening News* annonce que M. Meredith est, ce moment à Ottawa et qu'il y va pour faire semblant d'insister en faveur du désaveu du bill des Jésuites.

M. Meredith finira par devoir une gêne pour le gouvernement fédéral.

Si le gouvernement de Québec, qui avait eu devoir laisser dormir le bill des Jésuites pendant tout l'été et tout l'automne de 1888, lui avait laissé passer tranquillement l'hiver et la moitié du printemps, le gouvernement fédéral n'aurait pas été appelé à se prononcer sur la question du désaveu avant l'ouverture de la session. Tout le bruit qui est né à la suite de la publication de sa décision aurait pu être évité.

La session fédérale se serait tranquillement close à Québec, et le bill des Jésuites serait tranquillement devenu définitif le 12 juillet 1889.

Une lettre de M. de Boucherville

L'honorable M. de Boucherville a adressé à M. Richard White, de la *Gazette*, Montréal, à propos du bill de M. Lynch, la lettre suivante:

Ottawa, 20 mars 1889.
Mon cher M. White,
Voilà votre lettre arrivée seulement, hier soir. Si j'avais été présent à Québec, j'aurais voté pour le bill de M. Lynch; d'abord parce que je pense que nous devons reconnaître les grades universitaires de l'Amérique du nord, et les grades canadiens; en second lieu parce que nous avons dans notre province un système d'éducation séparé pour les protestants et pour les catholiques, et par conséquent des lois qui ne sont pas justes que l'un des deux partis puisse imposer ses opinions à l'autre.

Voilà tout dévoué,
C. B. DE BOUCHERVILLE
Cette lettre est empreinte d'un esprit de haute impartialité auquel nous sommes heureux de rendre hommage. Elle est vraiment à l'honneur de la sagesse et de la modération de M. Lynch et démentit par l'esprit de coterie, la prétention de la corporation des avocats et de celle des médecins à se substituer aux véritables et à établir, sous le nom d'examen d'admission à l'étude, un baccalauréat *qui generis*, est tout à fait insoutenable.

Il y a quelques années, au fort de la querelle universitaire, on a reproché à tort ou à raison, à tel établissement d'être suspect de distinctions avec une fameuse université qui dérivait du désir d'accroître le nombre de ses étudiants. Mais, en être rendu à soutenir, comme certaines personnes l'ont fait à Québec, que l'existence de l'Université McGill, l'une des grandes universités de l'Amérique du nord, est une menace pour le niveau des études classiques, c'est le comble de l'outrecuidance à moins que ce ne soit le comble de la passion.

Il eût été désirable, dans le moment où tant de passions sont déchambrées sur la question du bill des Jésuites, que le parlement de Québec, en étant rendu à soutenir, comme certaines personnes l'ont fait à Québec, que l'existence de l'Université McGill, l'une des grandes universités de l'Amérique du nord, est une menace pour le niveau des études classiques, c'est le comble de l'outrecuidance à moins que ce ne soit le comble de la passion.

A TRAVERS LES JOURNAUX

Le *Mail* ne veut pas qu'on le confonde avec les journaux qui plaident si pauvrement l'inconstitutionnalité du bill des Jésuites. Il dit qu'il ne demande pas le désaveu du bill en se fondant sur ce que le bill est inconstitutionnel, mais qu'il s'est toujours fondé sur ce que ce bill était contraire à l'intérêt public. Il fait traduire cet intérêt public par l'opinion protestante.

Le *Globe* commence à suivre de très près les traces du *Mail*. Non content de soutenir l'inconstitutionnalité du bill des Jésuites, il article maintenant que le bill pourrait être désavoué comme contraire à la politique générale du pays. Il a un compte rendu très intéressant de *la Rhum et les catholiques romains*. Enfin il a publié trompamment une lettre officielle de Canning dans laquelle cet homme d'état exprimait — à une date antérieure au rappel des lois contre les catholiques — la pensée qu'un ministre anglais ne pourrait avoir en relations officielles avec la Papauté sans violer la loi de *Præmonstratio*.

Il est fâcheux qu'au lieu de remonter à plus de soixante ans le *Globe* n'ait pas eu plutôt l'idée de nous faire connaître la pensée à laquelle a été inspiré le *Bill*, lorsqu'il s'est adressé au pape Léon XIII pour le faire supplier d'intervenir dans les affaires d'Irlande.

Le *Free Press* insiste, avec raison selon nous, pour la prompte abolition du droit d'exportation sur les billes. Il exprime la crainte que dans le cas où cette abolition n'aurait pas lieu, le congrès américain ne se laisse entraîner, par voie de représailles, à établir sur l'importation des bois canadiens des droits prohibitifs.

La *Presse* croit que la discussion sur le bill des Jésuites durera plusieurs jours.

On compte déjà, dit-elle, parmi les orateurs qui doivent prendre la parole contre le désaveu, Sir John A. Macdonald, Sir John Thompson, Sir Hector Langevin, Sir A. P. Caron, M. Laurier, Sir Richard Cartwright, MM. Elgar, Langlois, Girouard, Chouinard, Amyot, Préfontaine, Beausoleil et beaucoup d'autres que nous oublions. Certaines personnes vont jusqu'à prétendre que pas un des députés d'Ontario ne voudra se prononcer sans avoir exprimé son vote.

Dans tous les cas, on ne pense pas que le nombre des partisans du désaveu atteigne le chiffre de trente, ce qui laisserait au gouvernement la majorité presque sans précédent de cent cinquante-cinq voix.

La *Minerve* se félicite de ce que la discussion du budget a montré clairement qu'il y aura aux élections prochaines deux politiques en présence; celle du maintien de la protection, et celle du libre échange dissimulé sous le nom de réciprocité illimitée ou d'union commerciale.

Plus d'ambiguïtés possibles, dit-elle. La position des deux partis, sur la question économique, est nettement établie. D'un côté la protection, de l'autre le libre-échange. Ce sera pas comme aux élections de 1887, où M. Blake opéra son mouvement de flanc du côté protectionniste et s'engagea à ne pas modifier notablement le régime existant.

C'est un changement radical que veut M. Laurier et Cartwright et le public n'a pu s'en rendre compte. C'est à tort qu'ils proposent c'est un bouleversement complet, qui jetterait les finances publiques et les finances privées dans un même désarroi, qui paralyserait à la fois le budget gouvernemental et les budgets individuels, qui diminuerait de plus de moitié le revenu fédéral, qui substituerait la taxe directe à la tax douanière, qui entraînerait la fermeture de nos fabriques, livrerait notre marché aux Américains, et nous ramènerait au régime de misère d'il y a dix ans."

Le *World* et le *Mail* ont entrepris une active campagne en faveur des mineurs d'Ontario qui se démentent eux-mêmes avec une énergie sans pareille, pour obtenir que le droit d'importation sur les farines soit élevé de \$1.50 à \$1.00 par baril. Le *World* oubliant, hi-r, un article fort étudié, dans lequel il commente par poser en principe que la politique protectionniste est insupportable, pour obtenir que le droit d'importation sur les farines soit élevé de \$1.50 à \$1.00 par baril.

Le *World* oubliant, hi-r, un article fort étudié, dans lequel il commente par poser en principe que la politique protectionniste est insupportable, pour obtenir que le droit d'importation sur les farines soit élevé de \$1.50 à \$1.00 par baril.

CHEAPSIDE

Veillez, s'il vous plaît, venir profiter de notre vente à bon marché de

Nouveaux Dolmans
Nouveaux Pardessus
Nouveaux Gilets
Nouveaux Jersey
Cette Semaine

GANTS DE KID
La plupart des marchands prennent un profit aussi élevé sur les gants de Kid que sur les autres marchandises.

NOTRE GRAND SUCCÈS dans cette branche vient de ce que nous faisons une étude spéciale des gants. Nous les achetons en grande quantité des fabricants eux-mêmes, et nous les payons comptant.

Nous les marquons à un très petit profit, et nous en vendons vingt paires contre les autres marchands un. Conséquemment nous sommes plus que satisfaits.

DUPUIS & NOLIN

FAITES FAIRE VOS PHOTOGRAPHIES — EN — COSTUMES : - : D'HIVER

Scènes appropriées. Tout de première classe
AU STUDIO DE PITTAVY & JARVIS 117 RUE SPARKS

REMEDE DE PINUS

Pour les Hémorroïdes
L'ONGUENT PINUS
Pour les hémorroïdes internes ou externes. La guérison ne manque jamais de se produire après quelques applications.

SUPPOSITOIRE PINUS
Pour hémorroïdes et excolement interne de sang. Remède et prévient l'écoulement.

Un des principaux ingrédients de ce remède est la gomme pure de Pin blanc du nord.
Mis en boîtes séparées.
EN VENTE CHEZ LES PHARMACIENS

Pinus Medical Co.

Ottawa, Ontario.
Pritchard & Andrews
Si vous voulez faire Réparer vos Balances

INSPECTER vos POIDS
Allez chez le sous-signé.
PRITCHARD & ANDREWS GRAVEURS EN GENERAL — NO. 175 RUE SPARKS

Avis aux Amateurs de Sport

Nous avons actuellement un assortiment complet d'armes à feu, appareils de pêche, articles de sport, etc., etc.
Envoyez votre adresse, nous vous enverrons notre catalogue illustré et 2 listes de prix.

J. D. HUNTON & CIE

334 Rue Wellington 334
N. B. — Peintures de toutes couleurs, prêtes à poser.

E. A. LEPROHON

ARCHITECTE
BUREAU: VICTORIA CHAMBERS 2ème étage, chambre No 9.
Résidence, 204 rue Daly, Ottawa.

Hotel - Riendeau

Tenue sur le plan Européen et Américain.
64 RUE ST GABRIEL, MONTREAL

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, LL.B.
(Successeur de L. A. Olivier)
Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.
—BUREAU—
Côté des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, Ont.

ARGENT A PRETER
BELCOURT & MACCRACKEN
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.
ONTARIO ET OULEBEC
South Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON
AVOCATS SOLICITEURS, NOTAIRES, ETC.
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, O.
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, C. B. E. P. REMON

Walker, McLean & Blanchet
AVOCATS
Avocats, Solliciteurs, Agents Parlementsaires, Notaires, Etc., etc.

No. 34 Rue Elgin, Ott w
(EN FACE DU RUSSELL)
W. H. Walker, D. L. McLean, G. A. Bancroft.

GEO. MCLAURIN, LL.B.
AVOCAT, ETC.
Bureau: 19 Rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER
Avocat, Solliciteur, Etc.
Assist pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Fédéraux.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

M. McLEOD, C. B. Avocat, Cours Fédérales en matière de succession, 185 rue Wellington, Ottawa

TAYLOR MEVETY
AVOCAT, SOLICITEUR, ETC.
— BUREAU —
Scottish Ontario Chambers, Ottawa.

STEWART, CHAYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLICITEURS
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
McLeod Stewart F. H. Chayler J. J. Godfrey

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.
BLOC EGAN, RUE SPARKS
vis-à-vis l'Hotel Russell.

Bradley & Snow
AVOCATS, SOLICITEURS, ETC. POUR LA COUR SUPREME, LE PARLEMENT ET LES DEPARTEMENTS PUBLIQUES.
Argent à prêter à 5 p. c. avec privilège de remboursement en raison temps.

GUNDLY & POWELL
Avocats, Solliciteurs, Etc.
AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS.
Bureau: 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russell
Arthur W. Gundry, F. C. Powell.

DENTISTERIE
ELEGANTS ATELIERS DE DENTISTE A HULL
Rien d'égal comme à Ottawa
Le Dr B. S. Stackhouse, dentiste, diplômé du collège de Howard, Boston, vient d'ouvrir d'élegants ateliers de dentiste sur la rue Prince-Arthur, à Hull, en face du bureau de Poste, où il se tiendra constamment.

F. F. LEMBUX
Avocat, Solliciteur, etc. Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements publics.
Bureau: 744 Rue Sparks, Ottawa.

DR FISSIAULT
—DENTISTE—
COIN DES RUES RIDEAU ET SUSSEX
—OTTAWA—
Heures de bureau: de 9 à 5 heures.

Mme LETCH, 435 rue Wellington
Agence pour la vente des corsets J. S. Star Kattel et autres genres.
Linge de corps confectionné sur commande

Mlle COLLINS A toujours un assortiment complet d'articles de mode à très bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa

CERTES VOTRE VAIN, TARRIS, PAIN DE VIENNE, à la Boulangerie Union. D. LEB, propriétaire.
216 - RUE DALHOUSIE - 216

JOHN KERRIGAN
PLOMBIER SANITAIRE
Spécialement recommandé pour le passage des appareils de chauffage.
No 106 RUE LYON, OTTAWA

J. STEWART
Arpenteur provincial et géomètre civil, bureau adhésif de la pharmacie MacCarthy, 34 rue WELLINGTON, OTTAWA.

WALKER MCGAN & BLANCHET
AVOCATS
Solliciteurs, Procureurs, Agents Parle mentaires, Notaires, Etc., Etc.
No. 34 RUE ELGIN, OTTAWA.
(Devant le Russell.)

NOUVELLE INVENTION

Pas de Mal de Dos
Parle de
Tardes et de la hâte de se lever par un homme, en 9 heures de temps. Des centaines de personnes ont souffert de 3 à 4 centes chaque jour. C'est assésant! on doit chaque jour se lever et se coucher à temps. Le premier ordre dans votre voyage vous assurez l'accomplissement de votre voyage sans fatigue. Les de droit à payer, nous fabriquons dans le Canada, Québec, pour avoir le Catalogue illustré, envoyez GRATUITS tous.
André PELLISSIER, 118, rue Wellington, Ottawa, Ont.

TWEEDS du P

SOUVENEZ
— QU'UN DE

Principaux De

— EST CE LU

Taille

M. GALLAGHER
nu vous donner

PIGEO

PIGEO

&

Enseigne de la

RUE RI

STROUD &

Vendent u

choix pour le

nime de 3

livre, soit du

Japon ou du

109 Rue Rideau et

DERNIERE

Un fanon

Montréal, 22.—Un

été découvert récem

jeune homme nomm

avait d'habitude des

FEUILLETON

TROIS DUELS

PAR A. PENCADU.

I A L'OPERA!

Les verres de sa forquette...

La jeune femme n'avait pas abandonné...

Sir Williams tressaillit vivement...

—Qu'avez-vous donc? demanda Robert.

—Rien cher ami... un mouvement nerveux...

—La connaissez-vous?

—Vous savez son nom?

—Sans doute, c'est la duchesse Régine de Sandoval...

—Vous lui avez été présenté?

—Oui, répondit Williams qui avait repus son sang froid habituel...

—Vous aimez le duo, n'est-ce pas?

Evidemment, mais je lui préfère de beaucoup les chœurs de Cantons.

Le silence venait de se rétablir dans la salle.

Comme le corps de ballet n'apparaît pas durant le second acte...

—Vous aimez le duo, n'est-ce pas?

—Evidemment, mais je lui préfère de beaucoup les chœurs de Cantons.

Le silence venait de se rétablir dans la salle.

Comme le corps de ballet n'apparaît pas durant le second acte...

—Vous aimez le duo, n'est-ce pas?

—Evidemment, mais je lui préfère de beaucoup les chœurs de Cantons.

Le silence venait de se rétablir dans la salle.

temps d'impolitesse qui court, se hâta d'accomplir le désir du gentleman.

E. le introduisit sa clef dans la serrure de la porte, l'ouvrit, entra et ressortit presque aussitôt en s'effaçant pour laisser passer sir Williams.

—C'était un aveu tacite que sa demande était accueillie. Le lord s'inclina légèrement et pénétra à son tour.

—Vous me pardonnez donc mon impolitesse? dit-il à la jeune femme qui s'était soulevée sur son siège et lui tendait une petite main merveilleusement gantée.

—Vous savez bien, mylord, que je suis toujours heureuse de vous voir répondre à elle.

Sir Williams la regarda fixement. —Dois-je prendre votre réponse pour une simple formule de politesse usuelle ou pour l'expression d'une vérité? demanda-t-il après un léger silence.

—Un peu pour l'une, beaucoup pour l'autre, sir Williams. Mais parlons sérieusement. Qu'avez-vous fait depuis plus de seize mois que je ne vous ai rencontré?

—Beaucoup de choses pour arriver à vous oublier.

—E...avez-vous réussi?

—Je le croyais il y a dix minutes. Et maintenant?

—Je doute.

—Sceptique! J'ai grande envie de vous renvoyer votre phrase.

—Quelle phrase?

—Celle que vous m'avez adressée en entrant: Dois-je prendre votre réponse pour une simple formule de politesse usuelle ou pour l'expression d'une vérité.

—Je répondrai avec la vôtre, madame: Un peu pour l'une, beaucoup pour l'autre.

La jeune femme porta son bouquet à la hauteur de son gracieux visage, et un nouveau silence régna dans la loge.

—Puis elle releva vivement la tête. Mais, dit-elle avec un peu d'impatience, quelles choses avez-vous faites durant le cours de ces seize mois.

—Mon Dieu, je ne sais trop, dit sir Williams en se reversant sur le dossier de sa chaise avec une négligence adorable.

—D'abord j'ai été rendre une visite à un ami d'enfance qui habitait un magnifique palais de porcelaine sur le bord du fleuve Jaune, près de son embouchure.

—Le céleste empereur a daigné lui accorder une petite concession de terrain.

—Vous vous êtes amusé!

—Enormement! J'ai vécu de nids d'hirondelles et j'ai mangé des grains de riz accommodés à l'huile de ricin.

—Mais au bout de trois semaines cette nourriture m'a fatigué. Alors j'ai pris congé de mon ami et je me suis dirigé vers les côtes du Coromandel pour assister à la pêche des huîtres à perles.

—Cela vous a distraité!

—Un peu. Cependant j'avoue que je commençais à trouver monotone cette industrie qui consiste à faire noyer des hommes pour ramasser des mollusques, lorsqu'un heureux événement un coup de vent assailla mon yacht et nous causa de graves avaries.

STATUTS DU CANADA

PUBLICATIONS OFFICIELLES

Les Statuts et autres Publications du Gouvernement du Canada, sont en vente à ce bureau. Aussi des Actes éparés, Liste de prix envoyé sur demande.

Statuts de-Vie, actualisation pré s. Prix de deux volumes, \$5.00.

B. CHAMBERLIN, Imprimeur de la R-10 et de la Papeterie, Dpt des Impressions Publiques, Ottawa, Mars 1887.

AVIS RELATIFS AUX PASSEPORTS

Les personnes qui ont besoin de passeports du Gouvernement Canadien, doivent s'adresser à ce Département, et accompagner leur demande de quatre photos, honoraire fixé par le gouverneur en Conseil.

C. POWELL, Sous-Secrétaire d'Etat, Ottawa, 19 Novembre 1887.

MEDAILLE D'OR, PARIS, 1878. BAKER'S Breakfast Cocoa.

Cocoa, garanti absolument pur, doux de l'Inde à la fois. Il est plus que trois fois plus fort que le cacao mélangé avec du lait.

W. BAKER & CO., Dorchester, Mas

TOUT HOMME

Un grand nombre de personnes souffrent de la goutte, de la rhumatisme, de la névralgie, de la migraine, de la toux, de la bronchite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la fièvre, de la diarrhée, de la dysenterie, de la choléra, de la peste, de la typhoïde, de la choléra, de la peste, de la typhoïde.

CONSUMPTION

Cette maladie affreuse, qui durant tant d'années a tenu en échec les plus célèbres médecins, est maintenant guérie par un remède simple et facile à prendre.

GUERISON GARANTIE

COMPAGNIE DE MEDICINE DE TORONTO, TORONTO, ONT.

TEINTURE pour les CHEVEUX

Une célèbre teinture ne peut pas être obtenue à la suite d'un usage de produits chimiques, et les plus belles couleurs dépendent de la nature des cheveux.

ARTICLES DE TOILETTE

En vos adresses votre commande, spécifiez ce que vous désirez avoir, et nous vous enverrons tout ce que vous demandez, sans aucune charge.

LE BUSTE

Un buste en plâtre ou en bois, d'un grand nombre de personnes souffrent de la goutte, de la rhumatisme, de la névralgie, de la migraine, de la toux, de la bronchite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la fièvre, de la diarrhée, de la dysenterie, de la choléra, de la peste, de la typhoïde.

MALADIES DES FEMMES

Un grand nombre de personnes souffrent de la goutte, de la rhumatisme, de la névralgie, de la migraine, de la toux, de la bronchite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la fièvre, de la diarrhée, de la dysenterie, de la choléra, de la peste, de la typhoïde.

Philes Régulatrices Françaises

Un grand nombre de personnes souffrent de la goutte, de la rhumatisme, de la névralgie, de la migraine, de la toux, de la bronchite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la fièvre, de la diarrhée, de la dysenterie, de la choléra, de la peste, de la typhoïde.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

Un grand nombre de personnes souffrent de la goutte, de la rhumatisme, de la névralgie, de la migraine, de la toux, de la bronchite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la fièvre, de la diarrhée, de la dysenterie, de la choléra, de la peste, de la typhoïde.

"LE CANADA"

Un grand nombre de personnes souffrent de la goutte, de la rhumatisme, de la névralgie, de la migraine, de la toux, de la bronchite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la fièvre, de la diarrhée, de la dysenterie, de la choléra, de la peste, de la typhoïde.

JOURNAL

Un grand nombre de personnes souffrent de la goutte, de la rhumatisme, de la névralgie, de la migraine, de la toux, de la bronchite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la fièvre, de la diarrhée, de la dysenterie, de la choléra, de la peste, de la typhoïde.

BJREAUX

Un grand nombre de personnes souffrent de la goutte, de la rhumatisme, de la névralgie, de la migraine, de la toux, de la bronchite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la fièvre, de la diarrhée, de la dysenterie, de la choléra, de la peste, de la typhoïde.

ATELIERS

THE GUTTA PERCHA RUBBER CO. OF TORONTO. BELTING, PACKING, HOSE, CLOTHING. WAREHOUSE & OFFICE, 13 YONGE ST., TORONTO.

Solution d'Antipyrine de TROUETTE. Migraines, Mauv de Tête, Névralgies, Coliques, Asthme, Emphysème, Goutte, Rhumatisme, Sciatique et DOULEURS en général.

Intéressante Découverte Brevetée. PARFUMS ESS. ORIZA SOLIDIFIÉS. L. LEGRAND, Fournisseur de la Cour de Russie.

LINIMENT GENEAU. 35 ANS DE SUCCES. Seul Topique remplaçant le FEU sans douleur ni chute du poil.

Avis aux Consommateurs. Les PRODUITS de la PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND. 207, rue St-Honoré, à PARIS.

MALADIES DES ENFANTS. SIROP DE RAIFORT IODÉ. GRIMAULT & Co., Pharmaciens à Paris.

SANTAL de MIDY. Pharmacie à Paris. Supprime Copulites, Chabbé et Injections. Guérit en 48 heures les écoulements.

Vin de Peptone de CHAPOTEAU. Pharmacie à Paris. Le Peptone est le résultat de la digestion de la viande de bœuf par la pepsine.

MALADIES DE POITRINE. SIROP D'HYPOPHOSPHITE DE CHAUX. GRIMAULT & Co., Pharmaciens à Paris.

Vin de Sirop de Dusart. LACTO-PHOSPHATE DE CHAUX. Le Lacto-Phosphate de Chaux est le plus pur et le plus riche en principes nutritifs.

ASTHME. CIGARETTES INDIENNES. GRIMAULT & Co., Pharmaciens à Paris.

MATICO de GRIMAULT & Co. GRIMAULT & Co., Pharmaciens à Paris. INJECTION de MATICO de GRIMAULT & Co.

LINIMENT GENEAU. 35 ANS DE SUCCES. Seul Topique remplaçant le FEU sans douleur ni chute du poil.

D. L. BEAUDET. COIN DES RUES BAY et FLORENCE, OTTAWA. MANUFACTURIERS DE. Cadres d'ouvertures, Portes, Jalousies, Moulures, Bois pour plancher, Bois à lambriser, Meubles, etc., etc.

ENTREPOT DE MEUBLES. MEUBLES! MEUBLES! NOUVEAUX ET A GRAND MARCHÉ. Ameublements de SALON, de SALLE A MANGER, de CHAMBRE A COUCHER dans tous les GENRES.

HARRIS & CAMPBELL. Cette ancienne et honorable maison de meubles, d'Ottawa est connue par le bon marché de ses prix et par la bonne qualité des articles qu'elle vend.

HARRIS & CAMPBELL. Coin des rues O'Connor et Queen. (Près de la rue Sparks). Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et autres articles en fait de quai-chaussures et ferronneries.

MANUFACTURE DE VOITURES ROYALE S. LEVEILLE. PROPRIETAIRE. Nous désirons informer le public que nous avons fait l'acquisition du poste d'affaires de S. D. THOMPSON, dans la branche de Carrosserie, plus spécialement Voitures Légères, Sulkeys, etc.

E. B. EDDY (LIMITÉE). ETABLIE EN L'ANNEE 1854. INCORPORÉE EN L'ANNEE 1883. HULL, P.Q. MANUFACTURIERS et MARCHANDS en GROS.

Bois de Charpente, Portes. Chassis, Jalousies, Moulures, Ouvrages de Maisons, Etc. Seaux, Baquets, Planches à Laver, Boîtes et Caisses d'Emballage.

Fourrures à Réduction. Grandes réductions dans les Casques en Loutre, Mouton de Perse, Seal, Castor, Etc. Peleris, Dolmans, Boas, Etc Etc.

SALLE DE VARIETES. Secrétaires, Bibliothèques, Chaises berçantes, Chaises d'étude, Chaises de salon, etc. etc. BUREAU A LA VILLE: No. 26 RUE SPARKS, RUSSELL HOUSE.